



Conseil régional du Centre – Val de Loire  
9, rue Saint Pierre-Lentin  
CS 94117  
45041 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18  
[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)

## Délibération de l'Assemblée Plénière

**DAP N° 18.04.01.A**

### **ADOpte A LA MAJORITE**

POUR : Groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates (à l'exception de Monsieur Verdier), Groupe Ecologiste, Groupe Rassemblement National  
ABSTENTION : Groupe Union de la Droite et du Centre, Madame Raimbault, Monsieur Cuignache, Monsieur Verdier

### **OBJET : Approbation du compte de gestion 2017**

Le Conseil régional, réuni en Assemblée Plénière les **28 et 29 juin 2018**, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 4311-1 et suivants et L 4312-4;

Vu l'avis émis par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 25 juin 2018 ;

Vu l'avis favorable émis par la commission « Finances, Fonds Européens, Personnel et Fonctionnement de l'Administration » lors de sa réunion du 27 juin 2018 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2017 présenté par Madame le Payeur régional ;

**DECIDE**

-d'approuver le compte de gestion 2017

**Le Président de Séance,**



**Marc GRICOURT**

**SIGNE ET AFFICHE LE : 29 juin 2018**

N.B. : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'ORLEANS, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.



**N° 0377**